



**TROUSSE DE MISE EN CANDIDATURES**

**24 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2021**



# Table des matières



<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>1</b>
<b>1. DESCRIPTION DU GALA EXCELLENCE OUTAOUAIS.....</b>	<b>2</b>
<b>2. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE.....</b>	<b>2</b>
<b>3. À NOTER.....</b>	<b>3</b>
<b>4. DÉROULEMENT DU GALA .....</b>	<b>3</b>
<b>5. CATÉGORIES DES DISTINCTIONS .....</b>	<b>4</b>
5.1. RÉALISATIONS SPORTIVES ET PERSÉVÉRANCE .....	4
5.2. ENGAGEMENT ET LEADERSHIP .....	4
5.3. RAYONNEMENT ET FIERTÉ RÉGIONALE.....	4
<b>6. BOURSES ET DISTINCTIONS.....</b>	<b>4</b>
6.1. BOURSES DE RÉALISATIONS SPORTIVES ET PERSÉVÉRANCE.....	4
6.2. BOURSES ENGAGEMENT ET LEADERSHIP .....	5
6.3. BOURSES DE RAYONNEMENT ET FIERTÉ RÉGIONALE .....	5
<b>7. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALE .....</b>	<b>5</b>
<b>8. INFORMATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>9. DÉFINITIONS, CRITÈRES ET PRÉREQUIS DES CATÉGORIES .....</b>	<b>6</b>
RÉALISATIONS SPORTIVES.....	6
ENGAGEMENT ET LEADERSHIP .....	8
RAYONNEMENT ET FIERTÉ RÉGIONALE.....	9

*Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte et de faciliter la lecture.*

*Tous les dossiers de candidatures seront évalués équitablement selon les informations fournies et le réseau de compétition de chacun. Plus précisément, les dossiers d'athlètes paraspports, quelle que soit la catégorie déposée, seront évalués équitablement selon leur propre réseau de compétition de même que pour un entraîneur ou officiel travaillant avec des athlètes en situation d'handicap.*



# 1. DESCRIPTION DU GALA EXCELLENCE OUTAOUAIS



Depuis 2017, Excellence sportive Outaouais, anciennement connu sous le nom du Conseil de développement du sport de Gatineau (CDSG), la Ville de Gatineau, la MRC de Papineau, la MRC du Pontiac, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, Loisir sport Outaouais ainsi que le Gala Méritas unissent leurs forces afin de vous présenter ce gala pour souligner l'excellence au niveau sportif dans la région de l'Outaouais.

Lors de cet événement d'envergure, nous soulignons l'excellence et la persévérance en remettant des prix dans 7 catégories en plus de remettre des bourses aux catégories de distinctions **Réalisations sportives** ainsi que **Rayonnement et fierté régionale**.

Le Gala Excellence sportive Outaouais a pour mission de reconnaître les prouesses des athlètes de niveau régional, provincial, national et international ainsi que l'engagement des bénévoles de l'Outaouais, en plus de souligner la contribution d'initiatives au niveau sportif permettant de faire rayonner notre belle région.

Le Gala Excellence sportive Outaouais vise les objectifs suivants :

- Rassembler les acteurs du milieu sportif afin de célébrer l'excellence.
- Encourager et récompenser des gens de la région qui œuvrent dans le domaine du sport.
- Reconnaître l'implication et l'excellence afin d'encourager le développement du sport dans la région.

## 2. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidatures est du 24 septembre au 24 octobre 2021, 23 h.

Soumettez une candidature en ligne en trois étapes faciles :

1. Rendez-vous à [www.sportoutaouais.ca](http://www.sportoutaouais.ca) dans la section Gala;
2. Téléchargez la trousse de mise en candidatures et, selon les critères, choisissez la catégorie de prix appropriée ;
3. Remplissez et envoyez le formulaire à même le site (formulaire Google Form). Dans le cas où vous ne pouvez déposer de candidature via le formulaire Google Form, merci d'en aviser le comité organisateur à [evenement@sportoutaouais.ca](mailto:evenement@sportoutaouais.ca)

Une fois le formulaire envoyé, vous recevrez un courriel de confirmation avec la candidature. Celle-ci sera modifiable jusqu'au 24 octobre 2021 23h.

Les nominés ainsi que les responsables des dossiers seront informés au mois de novembre.



### 3. À NOTER

- Les candidatures doivent être soumises via le site Web, sans exception, avant 23 h le 24 octobre 2021.
- Le nom d'une personne ou d'un organisme peut être soumis **dans une seule catégorie** de prix.
- L'ensemble des communications sont effectuées par courriel. L'adresse de correspondance est [evenement@sportoutaouais.ca](mailto:evenement@sportoutaouais.ca)
- Il est important d'obtenir la permission de la personne avant de soumettre sa candidature.

### 4. DÉROULEMENT DU GALA

Cette année, en raison de la situation pandémique, le Gala Excellence sportive Outaouais se tiendra virtuellement à la fin de l'automne 2021 sur nos différentes plateformes web. Plus de détails vous seront communiqués dans les semaines précédant l'événement.



## 5. CATÉGORIES DES DISTINCTIONS

### 5.1. Réalisations sportives et persévérance

- 1) Athlète international
- 2) Athlète national
- 3) Athlète persévérance
- 4) Équipe de l'année

### 5.2. Engagement et leadership

- 5) Bénévole de l'année
- 6) Entraîneur de l'année

### 5.3. Rayonnement et fierté régionale

- 7) Organisme de l'année



## 6. BOURSES ET DISTINCTIONS

### 6.1. Bourses de Réalisations sportives et persévérance

Catégories	Bourses de Réalisations sportives
Athlète international	750 \$
Athlète national	750 \$
Athlète persévérance	350 \$
Équipe	500 \$





## 6.2. Bourses engagement et leadership

Catégories	Bourses engagement et leadership
Entraîneur	500 \$

## 6.3. Bourses de Rayonnement et fierté régionale

Catégories	Bourses de Rayonnement et fierté régionale
Organisme	500 \$

## 7. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALE

Pour l'ensemble des catégories de prix, les critères d'admissibilité suivants s'appliquent à chaque dossier de mise en candidatures reçues :

- ✓ Les prix **sont remis à des résidents canadiens qui réalisent principalement leurs actions sur le territoire de l'Outaouais** : Ville de Gatineau, MRC des Collines-de-l'Outaouais, MRC de Papineau, MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et MRC du Pontiac.
- ✓ **Les actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.**
- ✓ **Les événements doivent être réalisés sur le territoire de l'Outaouais.**

Pour connaître la définition des catégories de prix et l'ensemble des critères d'admissibilité, veuillez-vous référer au tableau que vous retrouverez aux pages suivantes.

## 8. INFORMATIONS

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec le comité organisateur à l'adresse courriel [evenement@sportoutaouais.ca](mailto:evenement@sportoutaouais.ca)



## 9. DÉFINITIONS, CRITÈRES ET PRÉREQUIS DES CATÉGORIES

RÉALISATIONS SPORTIVES			
CATÉGORIES	DÉFINITIONS	CRITÈRES	PRÉREQUIS
<b>ATHLÈTE INTERNATIONAL</b>	<p><b>L'athlète s'étant le plus distingué lors de compétitions de niveau international.</b></p> <p>Cet athlète peut, selon sa discipline, faire partie de l'équipe nationale, avoir participé aux Jeux olympiques, aux Jeux paralympiques, aux Jeux du Commonwealth, aux Jeux panaméricains, aux Jeux parapanaméricains, aux Universiades ou au circuit de compétition à l'échelle internationale.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats et performances (50 %)</li> <li>2. Progression (40 %)</li> <li>3. Rayonnement (10 %)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>L'athlète doit pratiquer un sport fédéré.</p>
<b>ATHLÈTE NATIONAL</b>	<p><b>L'athlète s'étant le plus distingué lors de compétitions de niveau national et parfois international (moins de deux événements internationaux par année).</b></p> <p>Cet athlète peut, selon sa discipline, faire partie de l'équipe provinciale, avoir participé aux Jeux du Canada ou au circuit de compétition à l'échelle nationale.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats et performances (50 %)</li> <li>2. Progression (40 %)</li> <li>3. Rayonnement (10 %)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>L'athlète doit pratiquer un sport fédéré.</p>

<b>ATHLÈTE PERSÉVÉRANCE</b>	<p><b>L'athlète s'étant le plus distingué grâce à sa persévérance, sa motivation, son innovation, son leadership et sa résilience dans la pratique de son sport.</b></p> <p>Cet athlète peut avoir pris part à des compétitions, ou non, pendant la période d'activités admissibles. Cet athlète peut être reconnu au niveau excellence, élite, relève, espoir ou sport-étude.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats et performances (10 %)</li> <li>2. Progression (20 %)</li> <li>3. Persévérance et innovation (60%)</li> <li>4. Rayonnement (10 %)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>L'athlète doit pratiquer un sport fédéré.</p>
---------------------------------	--	--	---

### RÉALISATIONS SPORTIVES

CATÉGORIES	DÉFINITIONS	CRITÈRES	PRÉREQUIS
<b>ÉQUIPE DE L'ANNÉE</b>	<p><b>L'équipe s'étant le plus distinguée lors de compétitions sportives de niveau national international, provinciale ou régional.</b></p> <p>Cette équipe peut, selon sa discipline, avoir participé à un circuit organisé d'un sport collectif au niveau régional, provincial, national et/ou international.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats et performances (30 %)</li> <li>2. Progression et persévérance (60 %)</li> <li>3. Rayonnement (10 %)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>L'équipe doit pratiquer un sport fédéré.</p>



## ENGAGEMENT ET LEADERSHIP

CATÉGORIES	DÉFINITIONS	CRITÈRES	PRÉREQUIS
<b>BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE</b>	<p><b>Le bénévole s'étant le plus distingué par son implication.</b></p> <p>Ce bénévole s'est particulièrement démarqué par son implication pour le développement sportif.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Engagement et diversité (40 %)</li> <li>2. Innovation et leadership (30 %)</li> <li>3. Habiletés et aptitudes (30 %)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>Le bénévole ne doit pas avoir remporté ce prix l'an dernier.</p> <p>Le bénévole ne doit pas être rémunéré.</p>
<b>ENTRAÎNEUR DE L'ANNÉE</b>	<p><b>L'entraîneur s'étant le plus distingué par la performance des athlètes qu'il entraîne et sa persévérance à garder ses athlètes à l'entraînement.</b></p> <p>Cet entraîneur est reconnu pour sa compétence dans l'entraînement des athlètes de sa discipline dans des compétitions au niveau international, national, provinciale ou régional.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Engagement (20 %)</li> <li>2. Perfectionnement (20 %)</li> <li>3. Contribution à la réussite et la persévérance (30 %)</li> <li>4. Résultats et performances (20 %)</li> <li>5. Rayonnement (10 %)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>L'entraîneur doit être reconnu par sa fédération sportive.</p> <p>L'entraîneur ne doit pas avoir remporté ce prix l'an dernier.</p>

## RAYONNEMENT ET FIERTÉ RÉGIONALE

CATÉGORIES	DÉFINITIONS	CRITÈRES	PRÉREQUIS
<p><b>ORGANISME DE L'ANNÉE</b></p>	<p><b>L'organisme en sport s'étant le plus distingué par son impact et ses réalisations</b></p> <p>Cet organisme est reconnu pour la qualité de ses retombées sociales, communautaires, sportives et économiques pour la région de l'Outaouais.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Innovation (20%)</li> <li>2. Impacts (20%)</li> <li>3. Rayonnement (20%)</li> <li>4. Perfectionnement (20%)</li> <li>5. Leadership (20%)</li> </ol>	<p>Les performances ou actions doivent être réalisées entre le 13 avril 2020 et le 31 août 2021.</p> <p>L'organisme ne doit pas avoir remporté ce prix l'an dernier.</p>